



« L'impact de l'application des principes de l'ESS dans la diminution de l'informalité : le cas des orpailleurs informels* au Pérou »

Au Pérou, le mouvement de l'économie sociale est solidaire s'inscrit dans un contexte historique, sociologique et économique très spécifique. Sa non structuration est étroitement liée à l'évolution politique du pays.

Historiquement, la solidarité, la coopération ainsi qu'une forme de gouvernance originale avaient permis à l'Empire Inca de conquérir l'ouest du continent sud-américain en à peine un siècle jusqu'à la conquête espagnole et la destruction de pratiques traditionnelles anciennes.

Puis, comme ailleurs en Amérique latine, au milieu du XIX^{ème} siècle apparaît le coopératisme. Un modèle socio-économique qui ne se généralisera au Pérou qu'à partir des années 1960, dans différents secteurs d'activité, principalement dans celui de l'épargne et du crédit.

Telle une répétition de l'histoire, à partir des années 80 s'est engagé en Amérique latine un processus de "colonisation" néo-libérale des marchés émergents par les grandes puissances économiques, les Etats-Unis en premier lieu. La compétitivité s'est brutalement substituée à la solidarité, l'esprit individualiste et le profit au bien commun. Les politiques menées par les gouvernements successifs viseront à faciliter les grands groupes privés et à diminuer les capacités de contrôle de l'Etat à leur endroit.

Afin d'échapper à de lourdes procédures, aux abus de l'administration fiscale, aux contrôles ou aux sanctions, la majorité de la population active du Pérou est conduite à travailler dans le champ de l'économie informelle.

Les conséquences les plus dramatiques tant sur le plan économique que social et environnemental concernent le secteur non réglementé de l'exploitation minière, en particulier aurifère. L'or, principale exportation du pays, demeurant un enjeu crucial pour le 5^{ème} producteur mondial.

La complexité du phénomène, sa gravité et son ampleur (on estime à 500 000 le nombre de personnes concernées directement et à 1 million indirectement) nécessite une appréhension non seulement sous l'angle économique mais aussi sociologique, anthropologique et environnemental.

Comprendre et agir sur les causes conduisant à la fois les mineurs à mener une activité informelle et les pouvoirs publics à échouer dans leurs tentatives de régulation a conduit

en 2012 un groupe d'ingénieurs et d'universitaires aux expertises diverses et complémentaires, tous expérimentés dans la gestion des conflits sociaux et environnementaux, à créer ABC Verde.

Cette structure a vocation à promouvoir et sensibiliser à la responsabilité sociale et au développement durable des entreprises liées au secteur minier autant que d'apporter un conseil juridique, administratif, environnemental et technique dans le processus de formalisation.

C'est à ce titre qu'ABC Verde a par exemple été chargé de la réalisation d'un diagnostic social et environnemental du site de Las Bambas dans la Région d'Apurimac, l'un des plus grands projets d'exploitation minière en Amérique connaissant de graves conflits environnementaux.

Depuis 2013, son action concrète et bénévole auprès des mineurs et en faveur de la formalisation de l'activité minière s'est déclinée sous 2 formes :

- Organisation de réunions collectives (une vingtaine à ce jour) réunissant entre une cinquantaine et une centaine de représentants des coopératives minières, des services publics, des associations, des sociétés de commercialisation des minerais, des mineurs informels indépendants et les habitants de la zone concernée (agriculteurs, viticulteurs...)
- Parallèlement, des consultations individuelles informatives et des formations sur les aspects juridiques, environnementaux, administratifs sont proposés aux mineurs. (Aide et conseils pour réussir la négociation du contrat ...)

Ces 5 années d'activité aboutissent cependant à un bilan contrasté.

Par le biais de ces réunions ou consultations, plusieurs centaines de mineurs ont été sensibilisés. Si nombre d'entre eux ont compris leur intérêt et ont manifesté leur souhait d'initier un processus de formalisation, aucun n'a effectué à ce jour sa déclaration d'engagement.

Les freins sont complexes et d'un autre ordre : manque de moyens et de formation des agents des gouvernements régionaux chargés de réguler le secteur, choix de privilégier les actions répressives et les sanctions à un réel soutien aux démarches de formalisation, refus des titulaires des concessions d'officialiser la situation des mineurs œuvrant sur leurs terres...

Ainsi, le second levier de l'action menée par ABC Verde concerne la défense des intérêts des mineurs informels auprès des titulaires de concessions, des sociétés de commercialisation et des représentants de l'Etat (Ministère de l'Energie et Mines, Autorité Nationale de l'Eau, Gouvernements Régionaux).

Ces 5 années de confrontation avec les problématiques du secteur minier informel nous ont permis de réaliser un état des lieux des contraintes et des besoins des petits producteurs mais également des habitants des zones concernées par l'activité minière.

Les concertations que nous avons mené avec les différents acteurs et protagonistes, coopératives, confédérations et associations de petits mineurs artisanaux ont ainsi révélé les opportunités et les avantages à mettre en œuvre une véritable économie sociale et solidaire, à formaliser certes leur activité mais aussi à adopter des modes de gouvernance participative au sein de leurs structures, à développer des pratiques solidaires à la condition d'y avoir été préalablement sensibilisés et formés et cela en relation étroite avec les pouvoirs publics.

Les mineurs informels sont regroupés au sein de petites entreprises ou de coopératives fondées sur un système de réciprocité tout à fait particulier et original et cela dans un contexte néanmoins peu favorable à la reconnaissance et à la structuration d'une véritable économie sociale et solidaire.

La généralisation de ses principes et valeurs permettrait de donner un nouveau sens aux investissements, au travail des mineurs eux-mêmes et conduire au développement d'un « nouveau coopératisme ». Ainsi, de quelle manière ces initiatives locales, non structurées pourraient être porteuses d'une dynamique plus ambitieuse? Réduites souvent à des stratégies de survie, comment les développer afin de proposer une réelle alternative au modèle économique dominant ?

Au travers d'une expérience concrète réalisée auprès des mineurs informels péruviens, cet exposé s'attachera à expliciter les enjeux de la formalisation mais aussi de la formation et de l'application des principes de l'ESS. Il partagera les espoirs mais aussi les difficultés rencontrées dans un contexte politique peu enclin à favoriser des expériences alternatives au modèle économique ultra libéral.

(*) Il s'agit de ne pas confondre exploitation minière "informelle " et "illégal". La première se développe dans les zones minières autorisées tandis que la seconde concerne les régions où l'extraction est interdite, situées pour la plupart dans la forêt amazonienne.

(**) Des photographies, cartes et vidéos pourront compléter cette communication.

Auteur:

Luis Enrique Serrano Ayasta (Pérou)

Economiste socio-environnemental

Co-fondateur ABC VERDE

M2 Ingénierie de projets en Economie Sociale et Solidaire – Université de Haute Alsace, France.